

*Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED*

---

COMMUNE DE TETING SUR NIED

-----

**PROCES – VERBAL**

**DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU MARDI 15 JANVIER 2019**

**ORDRE DU JOUR**

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019,
2. AVIS ENQUETE PUBLIQUE au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, extension de l'installation de stockage des déchets non dangereux de la société SUEZ RV Nord Est.

La séance est ouverte à 20 H 00 sous la Présidence de Monsieur Guy JACQUES, maire de la Commune de TETING-SUR-NIED, à la suite de la convocation du 08 janvier 2019, adressée à chaque membre du Conseil municipal.

**MEMBRES ELUS** : quinze

**MEMBRES EN EXERCICE** : quinze

**MEMBRES PRESENTS** : à savoir :

M. Guy JACQUES, Maire,  
M. Bernard ALBERTUS, Mme Marie-Laure GROUTSCH, M. Serge ZIMMERMANN, Adjoints,  
M. Laurent NARAT, Mme Estelle TRIMBUR BAUER, Mme Sandrine ZIRN GABEL, Mme Miretta LACK, Mme Chantal PICCOLI, M. Pierre GELEBART, M. Michel CHEVALIER, Conseillers municipaux.

**ABSENTS** : M. Guy CIUNEK, Mme Evelyne BECKER, Mme Stéphanie FLAMMANN ; M. Guy KIEFFER, (point1), à savoir

**ABSENTS à l'ouverture de la séance, ayant donné procuration à des membres présents** :

M. Guy CIUNEK à M. Pierre GELEBART,  
Mme Evelyne BECKER à M. Serge ZIMMERMANN  
Mme Stéphanie FLAMMANN à Mme Marie-Laure GROUTSCH, à savoir.

Le maire a dénombré 11 conseillers présents à l'ouverture de la séance et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

**SECRETAIRE** : M. Serge ZIMMERMANN.

**POINT 0** : le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

## Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED

### **POINT 1 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019**

Dans le cadre de la continuité du service public, l'exécutif peut, entre le 1<sup>ER</sup> janvier 2019 et le vote du budget, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, sous réserve d'une autorisation spéciale de l'organe délibérant et dans la limite du quart des crédits d'investissement ouverts dans l'année budgétaire précédente (article L 1612-1 du CGCT). Cette mesure ne concerne pas les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette qui viennent à échéance avant le vote du budget et pour lesquels l'exécutif a le droit de mandater. Conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales, il serait possible d'autoriser l'ouverture des crédits jusqu'à 192 500,00 €.

Le conseil municipal, peut autoriser Monsieur le maire à ouvrir les crédits suivant les montants et affectations mentionnés ci-dessus.

CHAPITRE		total des crédits 2018	révisée des crédits d'investissement en 2019
20	ATIONS INCORPORELLES	30 000,00	7 500,00
21	SATIONS CORPORELLES	316 000,00	79 000,00
23	OBILISATION EN COURS	424 000,00	106 000,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à ouvrir les crédits suivant les montants et affectations mentionnés ci-dessus.

### **POINT 2 : AVIS ENQUETE PUBLIQUE au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, extension de l'installation de stockage des déchets non dangereux de la société SUEZ RV Nord Est**

Par arrêté préfectoral n° 2018-DCAT-BEPE 256 du 19 novembre 2018, Monsieur le Préfet a prescrit la mise à l'enquête publique de la demande présentée par la société SUEZ RV Nord Est, portant sur la demande d'autorisation relative à l'extension de l'installation de stockage de déchets non dangereux sur le territoire de la commune de TETING-SUR-NIED.

L'enquête publique est ouverte du 10 décembre 2018 au 11 janvier 2019.

Le conseil municipal est appelé à émettre un avis au cours de l'enquête et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité (un avis défavorable : KIEFFER) d'émettre un avis favorable quant à ce dossier, en précisant que la société SUEZ devra tout mettre en œuvre contre les nuisances liées aux odeurs.

Toutes les questions figurant à l'ordre du jour :

1. DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019,
2. AVIS ENQUETE PUBLIQUE au titre de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, extension de l'installation de stockage des déchets non dangereux de la société SUEZ RV Nord Est.

ayant été examinées, Monsieur le Maire remercie l'assemblée et lève la séance à 21h20.

NOM	PRENOMS	FONCTION	signature
JACQUES	Guy	Maire	

**Conseil Municipal – Commune de TETING-SUR-NIED**

ALBERTUS	Bernard	1 <sup>er</sup> adjoint	
GROUTSCH	Marie-Laure	2 <sup>ème</sup> adjoint	
ZIMMERMANN	Serge	3 <sup>ème</sup> adjoint	
TRIMBUR BAUER	Estelle	Conseillère municipale	
FLAMMANN	Stéphanie	Conseillère municipale	
ZIRN GABEL	Sandrine	Conseiller municipal	
BECKER	Evelyne	Conseillère municipale	
NARAT	Laurent	Conseiller municipal	
LACK	Miretta	Conseillère municipale	
CHEVALIER	Michel	Conseiller municipal	
CIUNEK	Guy	Conseiller municipal	
PICCOLI	Chantal	Conseillère municipale	
GELEBART	Pierre	Conseiller municipal	
KIEFFER	Guy	Conseiller municipal	